

L U C H A



Lutte pour le Changement

Mouvement citoyen non-partisan & non-violent.

Nord-Kivu, Rép. Dém. du Congo

Tel.: +243 974 233 390

Email: lucha.rdc@gmail.com

Twitter: [@luchaRDC](https://twitter.com/luchaRDC)

Facebook : www.facebook.com/lucha.rdcongo

www.luchacongo.org

Communiqué

LA RÉPRESSION, LES ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET LES TORTURES SONT LES SEULES CAPACITÉS DU MAIRE DE LA VILLE DE MATADI.

Depuis plusieurs semaines, la population de Matadi vit sous la menace permanente de l'insécurité accrue, conséquence directe de l'incapacité des autorités locales à assurer leur mission régalienne de protection des citoyens. Le banditisme armé, la peur généralisée et le silence des dirigeants caractérisent désormais le quotidien des habitants.

Face à cet abandon de l'État, la LUCHA a exercé son droit constitutionnel en organisant, le 18 décembre 2025, une marche pacifique afin d'exiger des solutions urgentes et concrètes. Cette manifestation avait été régulièrement notifiée à l'autorité urbaine le 15 décembre 2025, conformément à l'article 26 de la Constitution de la RDC, qui garantit la liberté de manifester sans autorisation préalable.

La réponse des autorités a été une répression brutale. Plusieurs militants ont été arrêtés arbitrairement devant la mairie de Matadi, puis transférés au parquet et le soir vers la prison camp molayi. Parmi eux figurent : Steve Mbilo (dit Negro), Chadrack Mambeya, Christian Bongili, Grady Luyeye, Corneille Makiese, Lumumba, Luimel Muanda, ainsi que d'autres militants.

Tous ont été battus, humiliés et torturés par des éléments de la Police nationale congolaise, agissant sous les ordres directs du maire de la ville de Matadi monsieur nkodia, pourtant incapable de garantir la sécurité de la population.

À ce jour, plusieurs de nos camarades se trouvent dans un état de santé critique, victimes de sévices graves subis lors de leur arrestation et de leur détention.

Plus grave encore, le gouverneur du Kongo Central, GRÂCE BILOLO, de connivence

avec le maire de Matadi, Nkodia, exerce des pressions inacceptables sur les autorités judiciaires afin de maintenir nos camarades en détention, alors qu'aucune infraction ne peut leur être légalement reprochée. Cette instrumentalisation de la justice constitue une attaque frontale contre l'État de droit et les libertés publiques.

Cette situation démontrant une volonté délibérée de briser des citoyens pacifiques et de criminaliser l'engagement citoyen. Ces pratiques barbares violent la Constitution congolaise, les lois nationales ainsi que les conventions internationales ratifiées par la République démocratique du Congo, notamment la Convention contre la torture.

La LUCHA affirme avec force que manifester pacifiquement n'est pas un crime ; dénoncer l'insécurité n'est pas une provocation ; torturer des citoyens est un crime grave.

c'est pour quoi nous exigeons :

1. La libération immédiate et sans condition de tous les militants arrêtés ;
2. La prise en charge médicale urgente des camarades grièvement blessés ;
3. L'ouverture d'enquêtes indépendantes et des sanctions exemplaires contre tous les responsables, civils comme policiers.

La LUCHA appelle les citoyens congolais, la société civile, les médias, ainsi que la communauté nationale et internationale à se mobiliser contre cette répression, à refuser la banalisation de la torture et à défendre les libertés fondamentales à Matadi et partout en RDC.

Fait à Lubumbashi, le 19 Décembre 2025

Pour La Lucha

La cellule de communication